RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

EXERCICE 2021

Conseil Municipal du 25 février 2021



Commune de GUISE



I-CONTEXTE GENERAL

1-Un débat obligatoire.

En application des dispositions de l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les communes de 3 500 habitants et plus, l'examen du budget doit être précédé d'un débat sur les orientations budgétaires.

Le débat d'orientation budgétaire constitue la première étape du cycle budgétaire, il doit se dérouler dans les 2 mois précédant l'examen du Budget Primitif. Il n'a pas pour vocation l'exposé d'un pré-budget mais la définition des grands axes pour l'année 2021. Le principe de la tenue du débat fait l'objet d'un vote formel par le Conseil Municipal

Il s'appuie sur un rapport d'orientation présenté en séance et mis à disposition du public afin que chacun puisse le consulter et dispose des informations relatives à la vie budgétaire et financière de la commune.

2-Contexte global.

La loi de fiances pour 2021 s'oriente sur la mise en œuvre d'un plan de relance visant le retour de la croissance économique et l'atténuation des conséquences de la crise sanitaire de la COVID-19.

La préparation du Budget 2021 s'inscrit dans un contexte financier incertain du fait des conséquences de la crise de la COVID-19 : diminution des recettes liées à la fermeture de certains services (cinéma, location de salle, etc.) et augmentation de dépenses en lien direct avec le protocole sanitaire (désinfection des locaux, masques, etc.)

Pour 2021, les dotations qui seront notifiées en avril sont annoncées comme étant stables mais nous ne pouvons pas, à l'heure actuelle, mesurer les conséquences de l'état de crise qui semble s'installer durablement.

Section de fonctionnement

L'exercice 2020 fait ressortir les résultats suivant :

FONCTIONNEMENT	Budget 2020	Réalisé 2020
DEPENSES	8 985 495,77 €	5 134 131,17 €
RECETTES	8 985 495,77 €	5 878 559,10 €
RESULTA	744 427,93 €	

Les pourcentages d'exécution des différents chapitres sont les suivants :

Dépenses

Compte	Intitulé	Budget 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisations
011	Charges à caractère général	1 694 500,63 €	1 415 951,03 €	83,56%
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 589 130,00 €	2 495 875,96 €	96,40%
014	Atténuation des produits	43 000,00 €	37 808,00 €	87,93%
65	Autres charges de gestion courante	791 912,00 €	715 686,49 €	90,37%
66	Charges financières	27 694,63 €	27 694,63 €	100,00%
67	Charges exceptionnelles	3 000,00 €	286,72 €	9,56%
042	Virement d'ordre de transfert entre sections	296 974,14 €	440 828,34 €	148,44%
TOTAL		5 446 211,40 €	5 134 131,17 €	94,27%

Recettes

Compte	Intitulé	Budget 2020	Réalisé 2020	Taux de réalisations
013	Atténuations de charges	70 000,00 €	84 871,05 €	121,24%
70	Produits des services du domaine et ventes diverses	194 690,00 €	131 268,55 €	67,42%
73	Impôts et taxes	3 204 006,00 €	3 151 900,98 €	98,37%
74	Dotations, subventions et participations	2 021 593,00 €	1 972 087,68 €	97,55%
75	Autres produits de gestion courante	80 000,00 €	77 730,10 €	97,16%
76	produits financiers	0,00€	2,97€	-
77	Produits exceptionnels	1 200,63 €	61 354,23 €	-
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	298 996,00 €	399 343,54 €	133,56%
TOTAL		5 870 485,63 €	5 878 559,10 €	100,14%

Pour l'année 2020, l'excédent de fonctionnement est de 744 427,93 €.

Evolution de la section de fonctionnement

Conscient des enjeux relatifs à la baisse des dotations de l'Etat, la Ville de Guise, réalise depuis quelques années, un travail pour mettre en adéquation les inscriptions budgétaires et les réalisations constatées au Compte Administratif.

Ainsi pour l'exercice 2021, toutes les dépenses ont été calculées au plus juste en tenant compte de l'augmentation des coûts des matières, des fournitures et des prestations de services sans oublier l'impact non négligeable de la crise sanitaire liée à la COVID-19 (achat de masques, gels hydro-alcooliques, désinfectants, etc.)

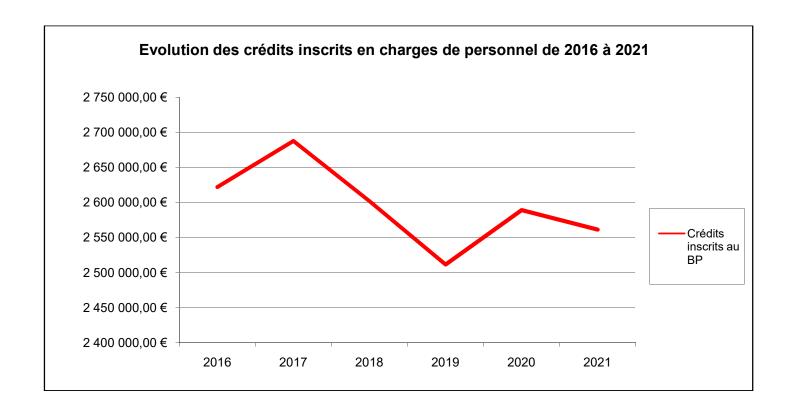
Toutefois, il est à noter la poursuite des recherches d'économies en lien avec la renégociation des différents contrats arrivant à échéance, le maintien du programme de passage progressif en ampoules LED pour l'éclairage.

Dépenses

Chapitre	Libellé	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalise 2018	Réalisé 2019	BP 2020	Réalisé 2020	DOB 2021
011	Charges à caractère général	1 720 277,75 €	1 689 308,50 €	1 716 364,06 €	1 637 101,56 €	1 694 500,63 €	1 415 951,03 €	1 646 260,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 499 267,16 €	2 562 561,79 €	2 494 692,48 €	2 445 315,31 €	2 589 130,00 €	2 495 875,96 €	2 561 134,00 €
014	Atténuation de produits		- €	38 239,00 €	39 351,00 €	43 000,00 €	37 808,00 €	51 000,00€
65	Autres charges de gestion courante	846 629,55 €	780 756,28 €	747 701,24 €	703 465,48 €	791 912,00 €	715 686,49 €	719 946,62 €
66	Charges financières	37 143,25 €	33 436,09 €	40 213,33 €	32 725,92 €	27 694,63 €	27 694,63 €	22 569,43 €
67	Charges exceptionnelles	5 039,13 €	1 488,59 €	2 121,60 €	958,35 €	3 000,00 €	286,72 €	3 000,00 €
042	Amortissement	182 567,19 €	213 577,34 €	255 501,43 €	307 708,74 €	296 974,14 €	440 828,34 €	313 874,18 €
	TOTAL	5 290 924,03 €	5 281 128,59 €	5 294 833,14 €	5 166 626,36 €	5 446 211,40 €	5 134 131,17 €	5 317 784,23 €

En ce qui concerne les crédits inscrits pour les dépenses de personnel, ces derniers enregistrent une baisse compte tenu du non remplacement d'un agent par mutualisation des moyens humains en place et du remplacement des départs en retraite par des agents en milieu de carrière.

On constate sur le graphique ci-dessous, que la Ville de Guise a opéré depuis 2016 une véritable stratégie d'ajustement des inscriptions budgétaires en termes de charges de personnel. Pour l'exercice 2021, elles repassent ainsi en dessous du seuil des 50 % des crédits de dépenses de la section de fonctionnement.



Les recettes 2021 ont été évaluées sur la base d'une stabilité des impôts et taxes et des dotations. Comme pour 2020, une minoration des recettes liée à la crise sanitaire de la COVID-19 a été appliquée compte tenu de la fermeture du cinéma, de l'absence de location des salles, etc.

Recettes

Chapitre	Libellé	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalise 2018	Réalisé 2019	BP 2020	Réalisé 2020	DOB 2021
013	Atténuation des charges	122 000,00 €	169 265,33 €	78 160,74 €	91 903,64 €	70 000,00 €	84 871,05 €	75 000,00 €
042	Travaux en régie	419 500,00 €	412 934,14 €	705 668,17 €	428 431,79 €	298 996,00 €	399 343,54 €	325 000,00 €
70	Produits des services et domaines	124 700,00 €	208 046,66 €	211 350,91 €	208 392,77 €	194 690,00 €	131 268,55 €	120 140,00 €
73	Impôts et taxes	3 265 889,00 €	3 225 365,38 €	3 232 767,89 €	3 227 965,09 €	3 204 006,00 €	3 151 900,98 €	3 312 500,00 €
74	Dotation subvention et participation	1 833 489,00 €	1 908 441,12 €	1 921 456,82 €	1 993 167,57 €	2 021 593,00 €	1 972 087,68 €	1 978 593,00 €
75	Autres charges de gestion	70 100,00 €	70 571,50 €	62 775,81 €	61 868,41 €	80 000,00 €	77 730,10 €	90 000,00 €
76	Produits financiers	785,00 €	1,77 €	2,97 €	3,30 €	- €	2,97 €	- €
77	Produits exceptionnel		572 047,24 €	41 977,54 €	24 657,79 €	1 200,63 €	61 354,23 €	1 200,00 €
	TOTAL	5 836 463,00 €	6 566 673,14 €	6 254 160,85 €	6 036 390,36 €	5 870 485,63 €	5 878 559,10 €	5 902 433,00 €

Evolution de la DGF.

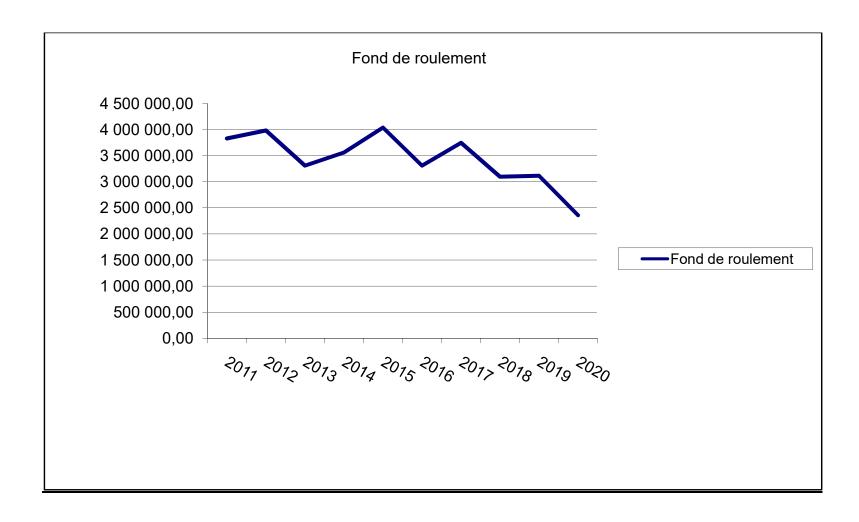
Depuis 2017, nous constatons une diminution de l'érosion de la DGF qui tend à se stabiliser. Toutefois, la perte cumulée entre 2013 et 2020 représente un manque pour la collectivité de 2 106 201,00 €.

Evolution de la DGF

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
DGF Reçue	1 219 484,00 €	1 170 674,00 €	1 053 274,00 €	918 329,00 €	844 941,00 €	827351,00€	814 305,00 €	801 313,00 €	
Diminution		48 810,00 €	117 400,00 €	134 945,00 €	73 388,00 €	17 590,00 €	13 046,00 €	12 992,00 €	
perte cumulée		48 810,00 €	166 210,00 €	301 155,00 €	374 543,00 €	392 133,00 €	405 179,00 €	418 171,00 €	2 106 201,00

Fond de roulement

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	2011	2012	2010	2014	2010	2010	2017	2010	2013	2020
Fonctionnement										
Recettes	5 904 015,94	5 955 844,19	6 199 322,48	6 227 762,86	6 213 814,61	6 566 673,14	5 987 953,76	6 254 160,85	6 036 390,36	5 878 559,10
Dépenses	4 577 713,15	4 801 298,28	5 197 896,35	5 172 269,69	5 169 832,23	5 290 924,43	5 281 128,59	5 294 833,14	5 166 626,36	5 134 131,17
Excédent de l'exercice	1 326 302,79	1 154 545,91	1 001 426,13	1 055 493,17	1 043 982,38	1 275 748,71	706 825,17	959 327,71	869 764,00	744 427,93
Excédent reporté	3 649 348,80	3 826 133,95	3 979 872,25	3 306 922,91	3 557 316,10	4 035 213,16	3 305 687,90	3 743 826,07	3 094 530,04	3 115 010,14
	4 975 651,59	4 980 679,86	4 981 298,38	4 362 416,08	4 601 298,48	5 310 961,87	4 012 513,07	4 703 153,78	3 964 294,04	3 859 438,07
Investissement										
Recettes	1 471 356,97	1 679 642,79	2 469 286,02	2 246 376,76	3 360 163,19	1 412 710,56	3 824 632,81	1 668 261,89	2 441 906,03	1 721 128,37
Dépenses	2 032 460,92	2 160 035,62	2 265 911,76	2 239 571,94	2 574 134,25	3 277 086,23	2 274 675,06	2 984 304,33	2 265 650,72	3 009 194,85
Excédent de l'exercice	-561 103,95	-480 392,83	203 374,26	6 804,82	786 028,94	-1 864 375,67	1 549 957,75	-1 316 042,44	176 255,31	-1 288 066,48
Résultat reporté	-75 683,59	-636 787,54	-1 117 180,37	-913 806,11	-907 001,29	-120 972,35	-1 985 348,02	-435 390,27	-1 751 432,71	-1 575 177,40
Résultat provisoire	-636 787,54	-1 117 180,37	-913 806,11	-907 001,29	-120 972,35	-1 985 348,02	-435 390,27	-1 751 432,71	-1 575 177,40	-2 863 243,88
Reste à réaliser	-512 730,10	116 372,76	-760 569,36	101 901,31	-445 112,97	-19 925,95	166 703,27	142 908,97	725 893,50	1 360 964,98
RAR DEPENSES										
RAR RECETTES										
Besoin de financement	-1 149 517,64	-1 000 807,61	-1 674 375,47	-805 099,98	-566 085,32	-2 005 273,97	-268 687,00	-1 608 523,74	-849 283,90	-1 502 278,90
Affectation du résultat										
Financement investissement	-1 149 517,64	-1 000 807,61	-1 674 375,47	-805 099,98	-566 085,32	-2 005 273,97	-268 687,00	-1 608 523,74	-849 283,90	-1 502 278,90
Fond de roulement	3 826 133,95	3 979 872,25	3 306 922,91	3 557 316,10	4 035 213,16	3 305 687,90	3 743 826,07	3 094 630,04	3 115 010,14	2 357 159,17



Depuis 2011, le fonds de roulement de la Ville de Guise se situe entre 3 et 4 millions d'euros. En 2020, ce dernier enregistre une érosion pour atteindre le chiffre de 2 357 159,17 €. Cette diminution est la conséquence directe et annoncée du programme d'investissement ambitieux de la ville avec notamment la construction d'une halle de marché et la requalification d'espaces verts sans avoir recours à de nouveaux emprunts.

Endettement

La commune s'est engagée sur 3 emprunts de 1 million d'euros chacun contractés en 2013, 2015, 2017 et se terminant en 2025.

Le taux d'endettement de la commune reste particulièrement bas car il n'a pas été contracté de nouveaux emprunts.

Dette au 31/12/2020 (capital restant dû) :	1 541 314,85 €
Population Fiche DGF 2020 :	4 929
Ratio encours de la dette (dette par habitant) :	312,70 €

Dette au 31/12/2020 (capital restant dû) :	1 541 314,85 €
Capacité d'Autofinancement Brute (CAF) :	744 427,93 €
Capacité de désendettement en années :	2,1

Avec une population stable, le ratio d'endettement par habitant d'un montant de 312,70 € est en baisse par rapport à l'année dernière et se situe dans la moyenne basse en comparaison avec des communes Axonaises de la même strate.

La capacité de désendettement de la Ville de Guise est comme l'année dernière de 2,1 ans. Ce ratio montre que la situation financière est saine dans la mesure où le seuil critique se situe au-delà de 12 ans.

Malgré une légère diminution de la capacité d'autofinancement, la commune de Guise peut maintenir un programme pluriannuel d'investissement ambitieux dans la mesure où sa capacité à investir reste élevée et que le recours à l'emprunt est possible à la lecture des ratios énumérés ci-dessus.

Les dépenses d'investissement

Les opérations d'investissements inscrites au Budget primitif 2021 restent constantes, le Plan Pluriannuel d'Investissement est d'ailleurs réalisé en tenant compte de cette stabilité.

Les différents projets d'investissement sont principalement axés autour de la finalisation du projet de revitalisation du Centre Bourg avec l'achèvement des travaux de création d'une halle de marché et de requalification d'espaces verts afin de créer une liaison avec la rue Camille Desmoulins. L'année 2021 verra également l'avènement de travaux de réhabilitation d'un bâtiment en école de musique dont le montant est estimé à 600 000,00 €.

Les autres gros postes de dépenses sont :

- -L'acquisition de défibrillateurs automatiques pour équiper les écoles et les différents bâtiments communaux : 13 200,00 €
- -L'installation d'un portier vidéo pour sécuriser une école maternelle : 4 000,00 €
- -L'aménagement des sanitaires école maternelle : 28 000,00 €
- -L'acquisition d'un micro tracteur pour les espaces verts : 44 000,00 €
- -L'enfouissement de réseaux rue de l'égalité, rue des coutures, rue H. Barbusse : 366 000,00 €
- -L'installation de caméras square des minimes : 6 700,00 €
- -Rénovation de trottoirs et chaussée rue H. Barbusse et rue Sadi Carnot : 241 000,00 €
- -Travaux en régie réalisés par les équipes municipales : 325 000,00 €

Les autres crédits sont consacrés au renouvellement de matériel, de mobilier et à la poursuite de travaux de mise en accessibilité des bâtiments.

Plan pluriannuel investissement

	2021	2022	2023	2024	2025
Epargne brute (résultat de Fonctionnement)	744 427,93 €	600 000,00 €	600 000,00€	600 000,00€	600 000,00 €
Emprunt	312 522,76 €	315 312,47 €	318 191,09€	321 161,47 €	274 127,06 €
Recette	431 905,17 €	284 687,53 €	281 808,91 €	278 838,53 €	325 872,94 €
Recettes investissement					
Affectation du résultat	1 502 278,90 €	800 000,00 €	800 000,00 €	800 000,00€	800 000,00€
RAR					
Operations ordre (Amortissements)	313 874,18 €	295 000,00 €	250 000,00 €	250 000,00 €	250 000,00 €
FCTVA+taxes diverses	340 000,00 €	300 000,00 €	250 000,00 €	250 000,00€	250 000,00 €
SUBVENTION	400 000,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €
Autres					
	2 556 153,08 €	1 595 000,00 €	1 500 000,00 €	1 500 000,00 €	1 500 000,00 €
Epargne nette (excédent fonctionnement-capital emprunt)	431 905,17 €	284 687,53 €	281 808,91 €	278 838,53 €	325 872,94 €
Recettes investissement	2 556 153,08 €	1 595 000,00 €	1 500 000,00 €	1 500 000,00 €	1 500 000,00 €
Capacité investissement	2 988 058,25 €	1 879 687,53 €	1 781 808,91 €	1 778 838,53 €	1 825 872,94 €
Dépenses investissement	3 170 447,01 €	2 000 000,00€	2 000 000,00€	2 000 000,00 €	2 000 000,00 €
déficit					
Besoin de financement	-182 388,76 €	-120 312,47 €	-218 191,09 €	-221 161,47 €	-174 127,06 €
Besoin financement	-182 388,76 €	-120 312,47 €	-218 191,09€	-221 161,47 €	-174 127,06 €
Emprunt					
Variation fonds de roulement	-182 388,76 €	-120 312,47 €	-218 191,09€	-221 161,47 €	-174 127,06 €
Fonds de roulement initial (virement section fonctionnement)	2 941 245,18 €	2 758 856,42 €	2 638 543,95 €	2 420 352,86 €	2 199 191,39 €
Fonds de roulement final	2 758 856,42 €	2 638 543,95 €	2 420 352,86 €	2 199 191,39 €	2 025 064,33 €

Le plan pluriannuel d'investissement est établi avec des prévisions minimales et constantes en résultat d'exploitation d'un montant de 600 000,00 € et des recettes d'investissement basées sur l'attribution de subventions de l'ordre de 200 000,00 €. Les dépenses d'investissement sont évaluées sur la base des réalisations constatées avant la mise en route du programme de revitalisation du Centre Bourg. Les autres recettes sont également inscrites de manière linéaire et minorées.

Ainsi, à la lecture du tableau, on constate que le fond de roulement continue à diminuer lentement mais laisse la possibilité à la Commune de financer un programme d'investissement constant.

Toutefois, si des travaux de plus grande envergure sont envisagés et à la lecture des ratios d'endettement très bas, il faudra probablement recourir à l'emprunt sans pour autant menacer l'équilibre financier de la commune.